

DEMAIN, LE PALAIS DE JUSTICE DE BRUXELLES



Construit au XIX^e siècle par Joseph Poelaert, le palais de justice de Bruxelles est l'un des monuments les plus marquants de la capitale belge. Malheureusement, cet édifice exceptionnel, mal aimé des gouvernements successifs, tombe littéralement en ruine. Les plafonds s'écroulent, des pierres se détachent des façades, des arbres poussent sur les toits, de la moisissure s'étale sur les murs des salles d'audience.

La situation a atteint un point tel que le palais de justice a été classé parmi les 50 monuments les plus menacés au monde ! La décision de le rénover a été prise, mais pour des raisons budgétaires, ce plan a été reporté.

La Fondation Poelaert, qui œuvre pour une restauration rapide du palais de justice, a proposé à 50 artistes belges de premier plan (plasticiens, auteurs de BD, illustrateurs et photographes) de mettre en scène le palais de justice tel qu'il pourrait être à la fin de ce siècle.

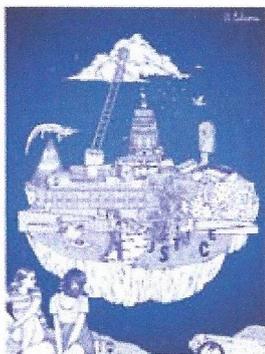
Coordonné par Jean-Pierre Buyle, Dirk Van Gerven et Mikel Goldrajch et publié en novembre dernier aux éditions Les Impressions Nouvelles, *DEMAIN Le palais de justice* est aussi et d'abord un manifeste politique destiné à tous ceux qui doivent aider à sauver ce bâtiment hors normes et hors du temps. Pour lui redonner une fierté et le sortir enfin de ce sarcophage d'échafaudages qui l'asphyxie.



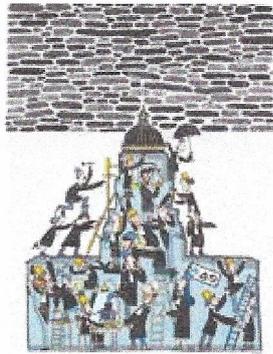
Jean-Pierre Buyle

Président d'AVOCATS.BE

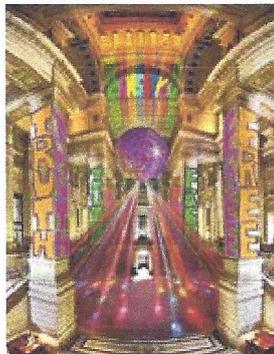
Rencontre avec Jean-Pierre Buyle...



© 13 Pulsions



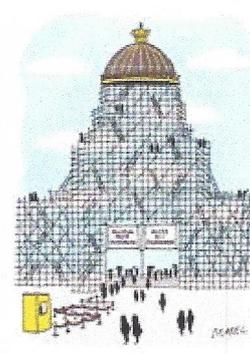
© Caat



© Delphine Boël



© Karl Meersman



© Marec

Émile & Ferdinand : Jean-Pierre Buyle, pourquoi qualifier cet ouvrage de « livre de combat » ?

“ Jean-Pierre Buyle : Les autorités n'aiment pas le palais de justice de Bruxelles. C'est l'un des seuls bâtiments judiciaires auxquels on n'a plus touché depuis des décennies. C'est le mal aimé et le grand encombrant du paysage bruxellois. Il est caché à l'abri des regards, derrière des palissades taguées et des structures de fer rouillées depuis si longtemps...

La Fondation Poelaert que nous avons créée en 2011 avec le bâtonnier Dirk Van Gerven est une émanation du Barreau de Bruxelles. Nous menons un combat sans relâche pour la réhabilitation et la rénovation de cette maison qui est la nôtre. Le travail entrepris a fini par porter ses fruits. Nous avons obtenu que le gouvernement renonce à l'affectation commerciale des deux tiers du bâtiment, comme il l'avait décidé. Il a abandonné l'idée de sortir la chaîne pénale du palais. Il a renoncé à l'idée de construire un nouveau palais que des promoteurs lui avaient apporté clé sur porte rue de la Régence. Il a décidé de rénover et de restaurer le palais et d'enlever les échafaudages... mais il ne disait pas quand. Il faut mener une sorte de guerre pacifique face à cette inertie persistante des pouvoirs publics. Rien de tel qu'un livre d'art comme ambassadeur de ce combat pacifique.

Avez-vous été surpris par les créations que vous ont proposées les artistes ? Beaucoup d'entre eux voient-ils encore le palais de justice avec des échafaudages dans 200 ans ?

“ Le trait le plus commun entre toutes les œuvres reçues, c'est une forme de pessimisme positiviste. A la fin de ce siècle-ci, beaucoup d'artistes voient le mastodonte changer. Certains l'imaginent comme le seul refuge, lorsque les eaux pour certains, les vagues de sable ou la jungle, pour d'autres, auront submergé la planète.

Plusieurs artistes imaginent le bâtiment détruit, ravagé, écroulé ou en ruine. Les échafaudages restent omniprésents. Le palais devient lui-même le « musée de l'échafaudage ».

Marie-Jo Lafontaine a posé Thémis en clown blanc échappé de Florilegio. Il tient en main une boule à neige, souvenir du palais enfermé dans son musée et dont seuls des flocons confettis tapissent encore le sol. Delphine Boël transforme la salle des pas perdus en boîte de nuit avec des boules à facettes et cette phrase prédictive : « la vérité peut vous libérer ». Serge Baeken fait un clin d'œil à Hergé. Il s'inspire de la couverture de l'album « Objectif Lune ». Les astronautes fuient le quartier des Marolles qui a toujours détesté le palais issu des mains d'un skie-

ven architect et déboulent en Jeep de la rue de l'Épée. Ils sont prêts à s'envoler pour d'autres ciels en embarquant dans un palais transformé en fusée expérimentale arimée à l'ascenseur de la rue des Minimes, transformée pour l'occasion en rampe de lancement... Du grand art !

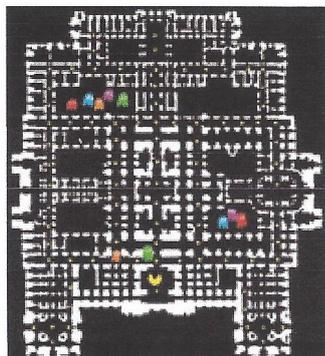
Je dois aussi vous dire que nous avons refusé de publier une œuvre du grand artiste Jan Fabre. Non pas pour les difficultés qu'il rencontrait, que du contraire. Mais sa galerie nous avait envoyé trois portraits de l'artiste tirant la langue, en noir, en jaune et en rouge. Nous n'avons pas vu le rapport avec notre projet. Mais nous nous sommes peut-être trompés...

Quelles ont été les réactions du monde politique par rapport à la publication de l'ouvrage ?

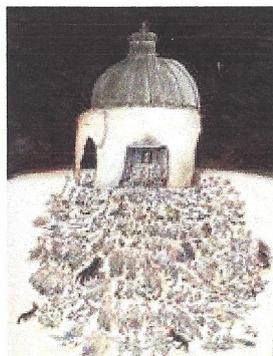
“ Les réactions ont été fort positives. Le nouveau Ministre de la Régie des Bâtiments a reçu l'ouvrage avec beaucoup d'enthousiasme et s'est mis immédiatement à la tâche en nous associant à ses projets. Le bourgmestre de la Ville de Bruxelles nous a proposé de déposer des exemplaires du livre dans la salle d'attente de l'Hôtel de Ville, à destination de ses visiteurs. Il ne s'est pas ému de ce qu'un des artistes l'ait représenté en se prenant en selfie alors que sa ville flambe derrière lui. Le Collège des



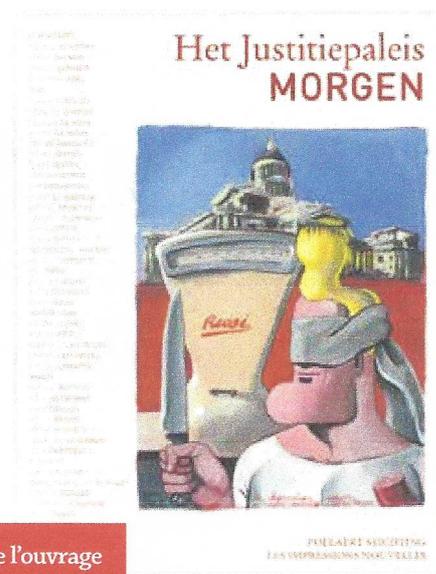
© Max-de-Radigues



© Pascal-Bernier



© Pascal-Lemaître



Version néerlandophone de l'ouvrage DEMAIN Le palais de justice

Cours et Tribunaux nous a demandé un exemplaire destiné à honorer ses visiteurs. Le Barreau de Bruxelles qui nous a beaucoup soutenu dans cette initiative a commandé plusieurs ouvrages pour les offrir à ses hôtes de marque. Les médias nous ont réservé un formidable accueil. C'est très encourageant. Je profite de l'occasion pour remercier la Fondation Léon et Marcel Courtin – Bouché, conseillé par Me Jean-Marie Verchueren, sans lesquels ce projet n'aurait pas pu être financé.

En mai 2015, nous avons consacré un numéro spécial d'Émile & Ferdinand aux palais de justice et à leur histoire. En tant qu'administrateur de la Fondation Poelaert, vous nous aviez confié à l'époque au sujet du campus Poelaert qu'aucun homme courageux et indépendant n'avait pris ce dossier en mains. 4 ans après, quel est votre constat ?

« Nous avons placé beaucoup d'espoir dans l'action du vice-premier ministre Jan Jambon. Il avait la Régie des bâtiments dans ses attributions. Lorsque nous l'avons rencontré, nous avons constaté qu'il connaissait bien le dossier. C'est lui qui en décembre 2016 a fait changer la décision du gouvernement précédent, en réservant l'affectation future du palais à « tout à la justice ». C'est lui aussi qui a décidé de mainte-

nir la chaîne pénale dans le bâtiment, contrairement à ce que ses prédécesseurs avaient imaginé. Quant au nouveau ministre de la Régie des Bâtiments, Koen Geens, par ailleurs ministre de la Justice, il a été fort sensible à notre combat. Au début de l'année 2019, il nous a réunis. Il a obtenu de la Régie qu'un planning plus serré soit établi pour que les travaux de rénovation et de modernisation soient terminés non plus en 2040 mais en 2036. Il a aussi décidé que la Fondation Poelaert soit associée au comité de pilotage créé conjointement par la Régie des Bâtiments et le SPF Justice. Un protocole de collaboration a été signé. Nous avons désigné l'architecte Francis Metzger pour siéger dans ce comité. Il sera aidé par un secrétariat et par une équipe de jeunes architectes spécialisés en rénovation et restauration.

Quels sont les prochains projets de la Fondation Poelaert ?

« Plusieurs projets sont en gestation. Nous terminons le memorandum pour les élections fédérales de mai 2019. Ce document contient nos exigences pour l'avenir du palais. Ce document a été validé par plusieurs organisations représentatives d'acteurs de justice et le tissu socio-économique bruxellois. Il sera envoyé aux différents partis politiques et responsables. Nous souhaitons que ce plan d'action puisse se retrouver

inscrit dans la déclaration du prochain gouvernement.

Sont aussi à l'ordre du jour de nos travaux six chantiers : favoriser au mieux le dialogue avec tous les acteurs concernés (dont les magistrats) pour que le projet soit le plus consensuel possible, dynamiser le comité de pilotage en vue d'une rénovation plus rapide du bâtiment, appuyer la mise sur pied d'un spectacle consacré à la vie de Joseph Poelaert et qui devrait être joué dans le palais cet été, préparer une soirée philanthropique organisée par l'Asbl Quartier des Arts en faveur de la Fondation Poelaert à Autoworld le 30 novembre 2019, organiser un débat public sur la manière dont la justice du 21e siècle pourra être rendue et organisée dans le bâtiment en réfléchissant aux incidences des nouvelles technologies (apparition des juges robots, audience par vidéo, intelligence artificielle appliquée aux banques de données, justice prédictive...), des modes alternatifs de règlements de conflits et de l'incidence des juridictions internationales.

Nous devons donner au palais un potentiel narratif très fort.